

Réunion du Conseil municipal de SÉRANDON (Corrèze)

Séance du 11/11/2020

Le Conseil municipal de SÉRANDON s'est réuni ce jour à 10 heures à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre MATHES, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Janine ANGLARD, Bernard BOUROTTE, Henri CHARBONNEAU, Carole COLAS, Eric GENCE, Pierre MATHES, Vincent MOULIER, Christiane PARTAUD, Catherine REYMONDOUX, Didier REYMONDOUX, Florence SERVE

Le secrétariat de séance a été assuré par Mme Janine ANGLARD

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il est transmis à la Préfecture avec les annuaires et les fiches instructions mises à jour suite aux dernières élections municipales.

Le conseil municipal approuve, 11 voix pour, le plan de sauvegarde.

Devis de photocopieur

Le conseil municipal prend connaissance de 3 devis de photocopieur.

Après avoir délibéré, 11 voix pour, il retient celui de la société Canon pour une location de 466€HT par trimestre et reprise de l'actuel photocopieur.

Sécurité du bourg

La commission sécurité a émis des propositions pour améliorer la sécurité dans le bourg (mise en place de ralentisseurs, limitation de vitesse, installation de radars pédagogiques...) Un réaménagement de la circulation sur la place du cimetière est également à envisager. La commission en relation avec le conseil municipal se réunira de nouveau pour réfléchir aux priorités. Le Département sera consulté.

Réseaux d'eau et d'électricité pour alimenter la parcelle ZD 46 au Verdier

La commune prend à sa charge pour un montant de 6 294€ les frais d'extension et de raccordement au réseau d'électricité de la parcelle ZD 46 au Verdier. Les frais de branchement d'eau seront à la charge des pétitionnaires Monsieur et Madame Boshuyen, propriétaires.

Décision prise à l'unanimité (11 voix pour)

Subvention "Maison d'Assistantes Maternelles"

Le conseil municipal accorde, 11 voix pour, une subvention de 100€ à l'association "Maison d'Assistantes Maternelles" de Chirac-Bellevue

Délibération définissant les voies de la Commune de Sérandon

En complément de la délibération du 19.01.2018 qui a défini la dénomination des voies communales le conseil municipal crée "Le Moulin d'Avant", "Route de l'Usine", "la Pierre Bessoune", "Place de la Mairie" et "l'Etang"

Questions diverses

Noël 2020

À la suite de l'épidémie de Coronavirus, la commune est contrainte d'annuler les festivités de fin d'année (repas et distribution de colis).

Le conseil municipal, décide, 11 voix pour, d'offrir à chaque personne habitant à SERANDON à partir de 60 ans un bon d'achat de 25€ à valoir chez Brigitte.

Calendrier annuel

Le conseil municipal décide de réaliser un calendrier à offrir à chaque habitant.

La séance a été levée à 11.30, suivie de la cérémonie du 11 novembre sans public.

La secrétaire de séance
Janine ANGLARD